



Certifié ISO 14001

CENTRE REGIONAL

DE LA PROPRIETE FORESTIERE

D'ILE-DE-FRANCE ET DU CENTRE

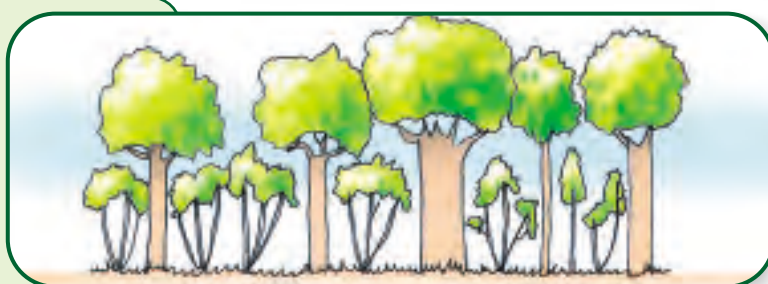
# QUE FAIRE DANS LES TAILLIS AVEC RESERVES OU LES ANCIENS TAILLIS SOUS FUTAIE ?

Les peuplements à base de chêne ou de hêtre ont longtemps été conduits en **taillis sous futaie** (TSF). Le taillis de petite dimension (charbonnette pour la boulange, bois de mine,...) se vendait bien. Il était coupé régulièrement, tous les 20-25 ans, ce qui permettait aux branches basses des réserves de rester vivantes.

La crise du bois de feu a rendu les coupes de taillis plus épisodiques. Les peuplements ont alors évolué différemment selon la gestion pratiquée : les rotations des coupes de taillis se sont allongées pour produire du bois de trituration et du bois de feu de plus grande dimension. Cela s'est traduit par une concurrence accrue et par la mort des branches basses des réserves. Ne respectant plus les règles de gestion du taillis sous futaie, ces peuplements sont appelés **taillis avec réserves**.

Certains sont riches en bois sur pied (surface terrière de 12-15 m<sup>2</sup>/ha ou 85-105 m<sup>3</sup>/ha, voire plus), avec une répartition de petits bois, bois moyens et gros bois très variée, la dernière coupe rase de taillis ayant éventuellement permis l'arrivée puis le développement de semis. D'autres ont peu de bois de qualité (autour de 5 m<sup>2</sup>/ha ou 35 m<sup>3</sup>/ha) pour diverses raisons : mauvais ensemencement lors de la coupe rase de taillis, absence de dégagement, forte densité de gibier,...

Une **bonne description** de ces peuplements est nécessaire pour définir leur gestion. Différents inventaires (en plein, statistique, typologique<sup>1</sup>) le permettent avant de choisir des orientations de gestion.



Taillis avec réserves



Futaie irrégulière

## Catégories de grosseurs et classes de diamètre (d'après J. Becquey, IDF)

Peuplement	Semis, fourré	Gaulis	Perchis		jeune	Futaie	
			bas	haut		adulte	vieille
Terme imagé irrégulier	Salle d'attente		Sprinter	Producteur, stabilisateur, éducateur,...			
Arbre (catégorie de grosseur)	Semis	Gaule	Perche	Petit bois (PB)	Bois moyen (BM)	Gros bois (GB)	Très gros bois
Classes de diamètre (cm)	0 (hauteur totale < 3 m)	(hauteur totale entre 3 et 8 m)	10-15	20-25	30-45	50-60	+ de 60
Passage à la futaie, recrutement				Arbres précomptables			

17,5 cm Diamètre de précomptage ou de recensabilité

<sup>1</sup> Cf. fiches techniques sur la description des peuplements et la typologie des peuplements à chênes

# 1 - Dans les peuplements à faible production ou de médiocre qualité

## Maintien du taillis avec réserves ou du taillis sous futaie

### Le traitement en taillis sous futaie

- Traitement suivant des **règles strictes** en vue du respect d'une norme : après coupe, le peuplement est composé de 40-60 perches et petits bois, 20-25 bois moyens et 10-15 gros bois/ha.
- Coupe rase du taillis en maintenant les plus beaux brins de taillis d'essences nobles pour compléter le recrutement de petits bois et de baliveaux (de préférence de franc-pied).
- Coupe d'amélioration et coupe de gros bois sur semis acquis pour respecter la norme tous les 20-30 ans.
- Travaux de dégagements des semis indispensables dès la deuxième ou troisième année pour lutter contre la végétation adventice et les rejets de souche ; élagage éventuel des baliveaux pour produire du bois de qualité.



Dégâts occasionnés sur les arbres de la réserve après une coupe rase du taillis

### Le traitement en taillis avec réserves

- Traitement transitoire appliqué aux peuplements pauvres (surface terrière de moins de 5 m<sup>2</sup>/ha soit 35 m<sup>3</sup>/ha). On cherche à enrichir progressivement le peuplement, pour l'orienter ensuite vers la futaie.
- Éclaircie de taillis prélevant la majorité des gros brins sur les cépées pour maintenir la qualité des arbres conservés. Proscrire la coupe rase du taillis à proximité des chênes car elle risquerait de dégrader leur qualité!
- Coupe d'amélioration très légère dans la futaie (5-10 % de la surface terrière tous les 8-15 ans), enlevant souvent la première fois des arbres dépérissants, ceux de mauvaise qualité qui gênent les tiges d'avenir ou le développement de la régénération naturelle.
- Complément de régénération possible par plantation par bouquets ou parquets d'essences adaptées à la station.
- Si nécessaire, travaux pour dégager semis et plants de la végétation concurrente.

#### Attention :

La coupe rase d'un taillis de plus de 30 ans permet de valoriser des bois plus gros pour le chauffage mais ne correspond plus au taillis sous futaie. Sa croissance en hauteur peut faire mourir les branches basses des réserves, risquant de provoquer un élagage trop important de celles-ci puis l'apparition de gourmands après la coupe.

La production de bois d'œuvre, souvent de qualité moyenne, avec une bille de pied courte (6 m environ), passe par des coupes de taillis tous les 20-30 ans maximum !



Taillis avec réserves avant une coupe d'éclaircie dans le taillis

## 2 - Des peuplements à forte potentialité de production (qualité et production)

### Choisir entre conversion en futaie régulière ou irrégulière

La production de bois d'œuvre de qualité passe par la conversion vers la futaie. Conversion en futaie régulière et irrégulière présente des points communs :

- ✓ ouverture de cloisonnements d'exploitation,
- ✓ repérage des arbres d'avenir et travail à leur profit (coupe des arbres qui gênent le développement de leur houppier),
- ✓ maintien d'un sous-étage pour gagner les individus d'avenir,
- ✓ récolte des arbres mûrs,
- ✓ renouvellement du peuplement par régénération diffuse ou en plein.

Elle diffère par :

#### conversion en futaie irrégulière

- les arbres de qualité sont sélectionnés dans toutes les catégories de grosseur, orientant le peuplement vers une structure hétérogène,
- des coupes jardinatoires visant à la fois l'amélioration, la récolte et le renouvellement du peuplement, aboutissant à un couvert hétérogène (trouées),
- des éclaircies légères mais fréquentes (20-25 % du volume en moyenne) tous les 8 à 12 ans, dans toutes les catégories de grosseur (PB, BM, GB),
- l'étagement du sous-étage (furetage) pour permettre le maintien de semis au sol,
- le prélèvement progressif des arbres mûrs, en fonction de leur qualité, de leur état sanitaire, de leurs voisins, du besoin éventuel de semis et de perches pour le renouvellement, des souhaits financiers du propriétaire,
- l'abaissement ou le maintien du volume de bois (environ 16-20 m<sup>3</sup>/ha ou 100-120 m<sup>3</sup>/ha pour les chênes), pour permettre l'installation de semis et limiter la concurrence entre tiges,
- la recherche d'un renouvellement faible mais continu dans le temps à l'échelle de la parcelle,
- des travaux de dégagements limités mais continus dans le temps.



Conversion en futaie irrégulière : le taillis ne doit pas être coupé à ras

#### conversion en futaie régulière

- les arbres de qualité sont sélectionnés dans une catégorie de grosseur, orientant le peuplement vers une structure régulière,
- des coupes qui ne réalisent qu'une opération à la fois (amélioration, récolte ou renouvellement) appelées éclaircies préparatoires à la conversion (E.P.C.), aboutissant à un peuplement homogène,
- des éclaircies moins fréquentes (12-20 ans), au profit d'une catégorie de grosseur majoritaire (prélèvement de 20 % du volume en moyenne),
- l'enlèvement des tiges du taillis qui gênent le développement des arbres d'avenir,
- la récolte de tous les arbres mûrs sur une courte durée, débouchant sur une coupe rase (régénération totale sur une période de 3 à 7 ans),
- une augmentation progressive du volume sur pied, pour atteindre autour de 18 - 25 m<sup>3</sup>/ha (130-150 m<sup>3</sup>/ha),
- le renouvellement en plein du peuplement<sup>2</sup>,
- des travaux en plein, sur une période limitée dans le temps.



Taillis sous futaie converti en futaie régulière à gros bois dominants

<sup>2</sup> Cf. fiche technique régénération naturelle et artificielle des chênes

## 3 - Les clés pour choisir

Le propriétaire doit prendre en compte les éléments suivants pour choisir l'orientation d'un peuplement :

- ✓ objectifs (production de bois d'œuvre, chasse, paysage,...) et moyens (niveau d'investissement en temps ou en argent,...) envisagés,
- ✓ potentialités de production qu'offre le sol,
- ✓ adaptation des essences aux conditions de sol et de climat,
- ✓ "structure" du peuplement actuel (régulier ou irrégulier, potentialités de régénération naturelle, potentiel en perches viables,...),
- ✓ matériel sur pied (densité, surface terrière, nombre de tiges ou volume à l'hectare),
- ✓ qualité individuelle des arbres.

### A l'échelle de la forêt

#### Objectifs du propriétaire

- ✓ Production de bois d'œuvre de qualité : le traitement de conversion vers la futaie (régulière ou irrégulière) est indiscutablement le plus adapté. Il permet en outre la valorisation du bois de feu par l'éclaircie de taillis. Il faudra rechercher un équilibre forêt-gibier.
- ✓ Revenus réguliers : pour maintenir une régularité des revenus, il faut assurer un renouvellement continu par parcelle (futaie régulière, TSF) ou sur la forêt (futaie irrégulière, taillis avec réserves).
- ✓ Bois de feu : le TSF convient parfaitement mais le taillis avec réserves et la futaie irrégulière en produisent également.
- ✓ "Accueil du gibier" : les animaux sont plus concentrés sur les parcelles en renouvellement en futaie régulière et en TSF. Ils sont plus disséminés sur la forêt dans les futaies irrégulières et les taillis avec réserves.
- ✓ Accueil du public-paysage : la futaie régulière provoque une brutale modification du paysage lors des coupes de régénération ce qui maintient des milieux ouverts. La futaie irrégulière maintient un paysage forestier sans grande modification visuelle.

**Remarque : dans tous les cas, le maintien de quelques arbres morts ou sénescents est favorable à la conservation d'une faune spécifique et de champignons.**

Documents de référence : Schémas régionaux de gestion sylvicole du Centre et de l'Ile-de-France, disponibles auprès du CRPF (12 €).  
Merci à J. BECQUEY (SUF IDF) pour sa relecture attentive.

**Les techniciens des organismes de la forêt privée sont à votre service, n'hésitez pas à les consulter.**

Cette fiche fait partie d'une série de fiches réalisées par le C.R.P.F. d'Ile-de-France et du Centre avec le concours du Conseil Régional du Centre.

### A l'échelle du peuplement

#### Quelles sont les potentialités de production ?

Les potentialités de production sont liées à l'adaptation des essences en place au type de sol.

- ✓ Le peuplement présente un nombre suffisant d'arbres de qualité (au moins 45 arbres bien répartis à l'hectare, soit une tige tous les 15-20 m, quelque soit son diamètre) : il est vivement conseillé d'abandonner la coupe rase de taillis au profit d'éclaircies, privilégiant ainsi la conversion vers la futaie.
- ✓ Le peuplement possède une faible densité d'arbres mais il est possible d'en recruter au moins une quinzaine de qualité : le traitement "taillis avec réserves" permet à ces tiges de conserver leur qualité par le maintien d'un gainage, tout en valorisant au mieux le bois de feu par des coupes rases dans les zones sans tiges d'avenir. Le taillis sous futaie permet également, dans ce cas, la production de bois d'œuvre, mais la coupe de taillis doit impérativement intervenir dès que les brins de taillis atteignent le houppier des réserves.

L'absence d'arbres de qualité, ou l'inadéquation de l'essence en place avec le sol ne permettant pas d'envisager une production de bois d'œuvre, le traitement de taillis sous futaie simplifiera les opérations de marquage, tout en valorisant au mieux le bois de feu. Le peuplement peut également être coupé progressivement ou en plein (renouvellement) et planté avec une autre essence (transformation).

**Attention, la mauvaise qualité des arbres, si elle est la conséquence d'une gestion mal adaptée, ne remet pas en cause les possibilités de conversion en futaie.**

#### Le renouvellement de la forêt :

De nombreux peuplements sont "régularisés" dans les bois moyens et les gros bois dans les chênaies de nos régions. Il est urgent de trouver des surfaces à régénérer (environ 10 % tous les 10 à 15 ans), afin de limiter les "trous de productions" au sein de la forêt dans un futur proche. Il faut choisir pour chaque parcelle le traitement qui répondra au mieux à cette urgence, tout en permettant la meilleure valorisation économique du peuplement.